

TONUS Charente

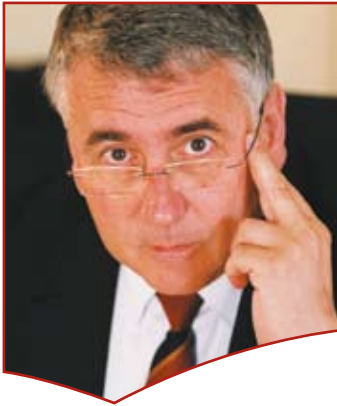
SUPPLÉMENT DU MAGAZINE N°72 | DÉCEMBRE 2009

Mon Département
j'y tiens !

Je signe la pétition de la

Charente





“ Chères Charentaises, Chers Charentais,
Aujourd’hui se joue un épisode important de
notre histoire départementale.

Depuis 27 ans, la Décentralisation a permis de
consolider des services rendus par les collectivités
à la population locale. Elle a renforcé les liens
sociaux et la cohésion entre les territoires. Elle
a concrètement changé le paysage charentais
grâce à des investissements réguliers, une
attention particulière portée par notre collectivité
aux collèges, aux routes départementales, aux
associations locales...

Aujourd’hui, le Gouvernement remet en cause ces 27 ans de Décentralisation au
profit d’une recentralisation des décisions, passant par des projets de réformes
inadaptées à nos territoires ruraux.

Sous prétexte de faire des économies, alors que les collectivités locales réalisent
70% de l’investissement public, que les élus locaux ne coûtent que 0,075% du
budget des Départements et des Régions de France, le Gouvernement revient sur
notre autonomie. Suppression de ressources fiscales, restriction d’interventions,
suppression de l’ élu de proximité : c’est la démocratie locale qui est touchée en
plein cœur.

Demain, que deviendront les services assurés et financés jusqu’à présent par le
Conseil général : l’aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux
personnes en difficultés, aux collégiens ?

Si ces projets de réformes sont mis en œuvre, quel avenir sera réservé,
sans le soutien du Conseil général, à la culture, à l’animation du territoire,
à l’enseignement universitaire en Charente, à l’aide aux communes, aux
associations locales ?

Nous avons choisi de donner ici la parole à des Charentaises et des Charentais,
témoins privilégiés de l’efficacité départementale. Je vous laisse juges, comme
chacun d’eux, de l’action que les élus et les agents du Conseil général mènent
au quotidien, au service des Charentais.

Aujourd’hui, c’est le Département qui a besoin de votre soutien, car son existence
est menacée.

Je compte sur vous. ”

Michel BOUTANT
Président du Conseil général
Sénateur de la Charente

Menaces sur les Départements

1. BOULEVERSEMENT DE LA FISCALITÉ

CE QU'ENVISAGE L'ÉTAT

Le projet de « réforme fiscale des collectivités ».

La suppression de la taxe professionnelle entraînera une nouvelle répartition des impôts locaux restants entre les différents niveaux de collectivités. Sans aucun gain pour les contribuables, cette réforme affaiblira les Départements qui perdront au final :

- la taxe professionnelle
- la taxe d'habitation
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

CONSÉQUENCE POUR LA CHARENTE

- Dès 2010, le Département va perdre la moitié de son autonomie financière, soit 69 millions d'euros. En lieu et place, l'État versera des dotations dont le montant pourrait ne pas compenser le manque à gagner.
- Moins de moyens c'est, très rapidement, moins de services publics, c'est-à-dire une présence moins forte du Conseil général auprès des Charentais et, en particulier, auprès des plus fragiles.

2. RESTRICTION DES SERVICES AU PUBLIC

CE QU'ENVISAGE L'ÉTAT

La suppression de la clause générale de compétence.

Les Départements, qui disposent de la clause générale de compétence, peuvent assumer à la fois des compétences dites obligatoires, car fixées par la loi (ex. : petite enfance, handicap, personnes âgées, collèges, routes...) et d'autres, dites facultatives, qui relèvent des choix politiques de l'Assemblée départementale (tourisme, patrimoine, culture, développement économique...). La clause générale de compétence permet au Conseil général de répondre aux besoins exprimés par les Charentais, quels que soient les domaines.

CONSÉQUENCE POUR LA CHARENTE

Demain, le tissu économique, associatif, mais aussi les communes et tous ceux qui entreprennent en Charente risquent de ne plus pouvoir compter sur le Département. Nos interventions se limiteraient à quelques compétences obligatoires, sans prise en compte des besoins spécifiques du territoire et de ses habitants.

Menaces sur les Départements

3. FIN DES ÉLUS DE PROXIMITÉ

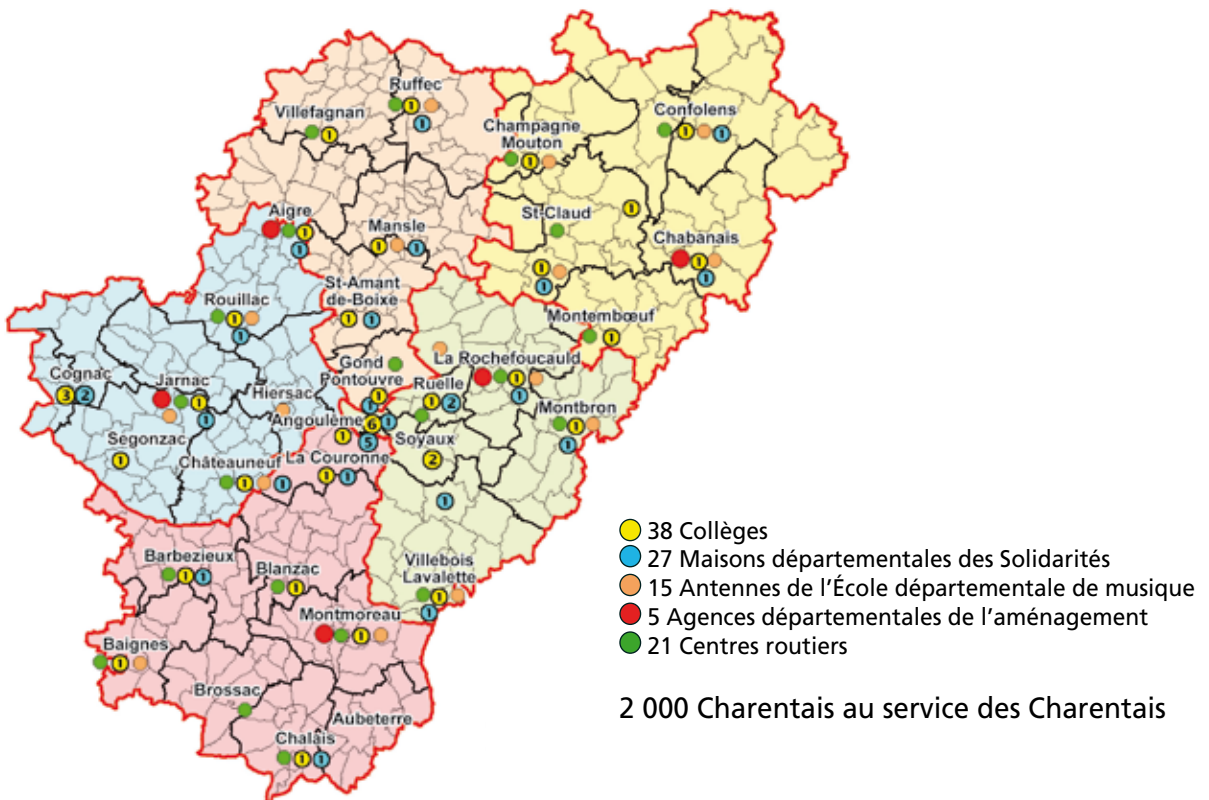
CE QU'ENVISAGE L'ÉTAT

Le conseiller territorial remplacerait, dès 2014, le conseiller général et le conseiller régional. Il serait appelé à siéger en même temps dans les assemblées départementale et régionale. Le mode de scrutin intégrerait une dose de proportionnelle. Dans ce cadre, le canton disparaîtrait au profit de nouvelles circonscriptions d'élection plus vastes, d'environ 20 000 habitants.

CONSÉQUENCE POUR LA CHARENTE

Ce nouveau dispositif est défavorable aux territoires ruraux et peu peuplés comme la Charente. Les 35 conseillers généraux représentent leur canton dans l'Assemblée départementale. Ce sont des élus de proximité, en relation directe avec les citoyens et les communes. Les futurs Conseillers territoriaux ne seraient plus qu'au nombre de 21, chacun d'entre eux siégeant à la fois à Angoulême et à Poitiers. C'est à coup sûr l'affaiblissement du lien entre le territoire et son représentant.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHARENTE À VOTRE SERVICE :





Capitaine Philippe Ferron,

Commandant de compagnie et du Service départemental d'incendie et de secours de la Charente (SDIS 16)

« Le centre de secours de Ruffec a été entièrement rénové, grâce à l'aide du Département. C'est une belle vitrine pour nous, car cela attire les jeunes et a permis de doubler le recrutement de nouveaux pompiers volontaires. Désormais nous disposons de dortoirs, de vestiaires, d'une salle de sport et de matériel sans cesse renouvelé. La compagnie est la plus jeune et la plus féminisée du département, avec 173 pompiers répartis sur Ruffec, Aigre, Mansle et Villefagnan, soit 35 000 habitants. L'an dernier, nous avons réalisé 1 700 interventions. »

Pour la sécurité des Charentais

- 10,5 millions d'euros pour le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), soit 30 € par habitant, investis par le Département pour garantir un vrai service d'assistance et de secours à l'ensemble des Charentais.
- 1 287 pompiers en Charente, dont 253 professionnels.



Élodie Fontenaud,

étudiante en 2^e année de Droit au Centre universitaire de La Couronne

« Je vis chez mes parents près de Barbezieux. Le Centre universitaire de la Charente me permet de suivre mes études à peu de frais. C'est une chance pour moi d'étudier près de chez moi. Sinon, j'aurais dû aller à Poitiers ou Bordeaux, ce qui sous-tendait des frais de transport et de logement. Or, ma famille a des revenus faibles, ma mère est au RMI. Le Conseil général m'a d'ailleurs accordé une « aide d'urgence » pour pouvoir payer mes frais d'inscription (368 €). La fac de La Couronne est petite, ce qui nous permet d'être mieux encadrés. Les enseignants sont plus disponibles, plus proches de nous. »

Attirer les étudiants en Charente

- 1,4 million d'euros consacré à l'enseignement supérieur (y compris aux écoles de l'Image).
- 4 600 étudiants en Charente.
- 205 300 € attribués par le Département aux étudiants boursiers. 1047 bourses ont été attribuées à 761 bénéficiaires

**SUPPRIMÉ
PAR LA RÉFORME**



Christian Delage,

PDG des bouchages Delage à Gensac-la-Pallue

« Nous avons besoin d'agrandir notre site de production pour développer notre activité de plasturgie. Nous avons fait appel au Conseil général qui nous a aidés à financer une partie de cet investissement. Nous avons rencontré une équipe dynamique, à l'écoute des entreprises. Cette aide, qui n'est pas négligeable, vise à encourager les investissements productifs et générateurs d'emplois. Dans notre cas, la création de ce nouveau bâtiment de 2 400 m² a permis l'embauche d'une dizaine de personnes. »

Soutenir les entreprises charentaises

- 6,3 millions d'euros destinés au développement économique, dont 2 millions en aide directe aux entreprises.
- 10,8 millions d'euros pour le plan exceptionnel d'investissement.

**SUPPRIMÉ
PAR LA RÉFORME**



Jacques Chabot,

Président de la Communauté de communes des 3 B

« La Maison communautaire pour l'emploi, qui vient d'ouvrir ses portes à Barbezieux, a été en partie financée par le Département. Elle a pour but de regrouper l'ANPE, les Assedic, la Mission locale... qui soutiennent les personnes sans emploi. Notre volonté était de les regrouper dans ces locaux de 750 m² afin de faciliter les démarches des demandeurs d'emploi.

Jusqu'à présent, ils devaient aller jusqu'à Cognac ou Angoulême pour s'inscrire à l'ANPE. Désormais, ils ont tout sous la main, ce qui leur permettra d'être plus efficaces dans leurs recherches. »

**SUPPRIMÉ
PAR LA RÉFORME**

Aider les communes à se développer

- 19,5 millions d'euros d'aides directes aux communes et groupements de communes.
- Plus de 1,2 million d'euros consacré à l'entretien des 8 000 km de voies communales.



Famille Leroy,

locataire d'un pavillon HLM à Saint-Yrieix

« Nous vivions à Barbezieux et devions tous les jours venir à Angoulême pour travailler, ce qui était très fatigant et coûteux. Quand on nous a attribué ce pavillon HLM, nous étions soulagés. Nos enfants ont désormais chacun sa chambre, on peut recevoir des amis, organiser des barbecues... Vivre normalement quoi ! Notre loyer est de 480 €, ce qui nous permet d'avoir un pouvoir d'achat un peu plus important qu'avant. On est bien ici, le quartier est tranquille, bien desservi, près de tout. Il y a tout ce qu'il faut pour vivre et être bien. »

**SUPPRIMÉ
PAR LA RÉFORME**

Une maison pour tous

- 2,3 millions d'euros pour l'ORU, programme d'aménagement urbain sur l'agglomération d'Angoulême.
- Près de 1,5 million d'euros pour réaliser et réhabiliter des logements sociaux.
- 1 600 nouveaux logements sociaux créés d'ici à 2016 grâce au financement du Département.
- Près de 1 million d'euros de subventions pour les collectivités locales, organismes HLM, bailleurs privés... qui pratiquent des loyers bas.



Marthe Delage,

pensionnaire de la maison de retraite La Providence au Gond-Pontouvre

« Cela fait trois ans et demi que je suis pensionnaire à la Providence. Je reçois l'APA, l'aide versée par le Conseil général. J'ai décidé de venir ici quand ma santé s'est dégradée. Je tombais souvent. J'avais une aide à domicile qui venait régulièrement, mais je ne me sentais plus capable de rester seule dans ma maison. Ici, je me sens vraiment bien. Le service est très bon, on s'occupe bien de nous. Je n'ai vraiment pas à me plaindre. »

Accompagner les plus fragiles

- 64 millions d'euros pour accompagner les personnes âgées, dont 42 millions d'euros pour les plus dépendantes, via l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA).
- 3 millions d'euros investis dans les établissements et logements pour personnes âgées.
- Création de 1 400 emplois (équivalents temps plein) pour l'accompagnement des personnes âgées.
- Plus de 40 millions d'euros pour l'insertion, dont 36 millions d'euros pour le financement du Revenu de solidarité active (RSA).



Malika Bonnoron et ses enfants, élèves à l'École Départementale de Musique de Chalais

« Quand j'ai appris qu'il y avait une antenne de l'École Départementale de Musique à Chalais, j'y ai tout de suite inscrit mes enfants. Sans elle, ils n'auraient jamais fait de musique car je n'ai pas les moyens de leur payer un professeur particulier. Grâce à cette initiative du Conseil général, on arrive à des prix très raisonnables par rapport à ce qui se pratique ailleurs. Cela aurait été dommage que mes enfants passent à côté de ça. Faire de la musique leur a apporté une ouverture d'esprit, ils participent à la Fête de la musique, rencontrent d'autres enfants... »



La culture pour tous grâce à l'École Départementale de Musique

- 4 millions d'euros pour la valorisation du patrimoine culturel.
- 16 antennes de l'École Départementale de Musique déployées en Charente (un millier d'élèves, 40 professeurs)
- Plus de 1 million d'euros pour les festivals et structures de diffusion culturelle.



Marc Germanaud, gérant de la SARL de transport scolaire Germanaud à Chabrac

« Cela fait près de cinquante ans que notre entreprise familiale travaille pour le Conseil général, ce qui représente 95% de notre activité. Nous assurons le transport scolaire de 300 élèves vers les deux collèges de Chabonais et Confolens. Le Département prend en charge une grande partie du coût de transport : les élèves payent ainsi une participation maximale de 36 € par trimestre. Notre collaboration avec le Conseil général est idéale car c'est une activité régulière, facile à gérer grâce à un chiffre d'affaires fixe qui nous permet de planifier nos investissements. »

Un maillage territorial au service des Charentais

- 28,6 millions d'euros pour l'entretien des 5 100 km de routes départementales.
- Plus de 24,5 millions d'euros investis en 2009 pour les collégiens charentais (transports, équipement, outils pédagogiques...).



Élise Dupuis-Dusseau, étudiante en 8^e année de médecine et interne à l'hôpital d'Angoulême

« J'ai signé en septembre dernier une convention avec le Conseil général de la Charente : je me suis engagée à m'installer sur le département au terme de mes études, dans une zone rurale fragilisée. En échange, je perçois 1 000 € par mois jusqu'à la fin de mes études. Ainsi, au premier semestre 2012, je serai médecin généraliste dans l'un des cantons charentais qui souffrent de désertification médicale, en l'occurrence ce sera Montbron, Villebois-Lavalette ou Blanzac. Cette aide financière m'a confortée dans l'idée que je voulais travailler en milieu rural. Devenir un « médecin de famille », avoir un contact privilégié avec les patients, être pluridisciplinaire et profiter d'une bonne qualité de vie à la campagne... ce sont toutes ces raisons qui me motivent à devenir médecin de campagne. »



Inciter les médecins à s'installer en Charente

- Jusqu'à 12 000 € d'aides attribuées par le Département pour chaque étudiant en médecine qui souhaite exercer en Charente.
- Trois futurs médecins ont signé cette convention en 2009.

Mon Département j'y tiens !

Je signe la pétition

Oui, je souhaite que mon Département continue à disposer des moyens lui permettant d'exercer demain, comme aujourd'hui, toutes ses compétences en faveur du développement économique, social et culturel de la Charente et du bien être de ses habitants.

Signature

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal Commune.....

*Tél..... *Courriel.....

* facultatif

Je souhaite être informé(e) des actions que pourrait entreprendre le Conseil général de la Charente en faveur de l'opération : « Mon Département, j'y tiens ! »

Le Conseil général de la Charente s'engage à adresser votre contribution au Premier ministre et à faire savoir à l'ensemble de la population les résultats de cette démarche citoyenne.

La pétition est également disponible sur www.cg16.fr